

## UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL POUR LES LICENCES 2 INTITULE : ORCHESTRE UNIVERSITAIRE

<b>Composante / Service dispensant l'UE</b>	Service Université Culture
<b>Partenaires de la composante / du service qui propose l'UE</b>	Association Orchestre universitaire de Clermont-Ferrand
<b>UE accessible aux étudiants de :</b>	L2 Langues, Cultures et Communication L2 Lettres, Culture et Sciences Humaines
<b>Objectifs pédagogiques et contenu de la formation</b>	L'Orchestre universitaire de Clermont-Ferrand est un ensemble authentiquement universitaire : il adhère sans réserve aux principes qui fondent l'Université. Des principes d'excellence, de rigueur et d'ouverture à tous. C'est donc un orchestre strictement amateur, ouvert à tous (étudiants, enseignants, et non universitaires) et sans limite d'âge. Sans sélection préalable. Il suffit de prendre contact avec nous et de venir aux premières répétitions de l'année. Vous ne serez pas auditionné. Concerts en fin de trimestres.
<b>Nombres d'heures</b>	80 heures (TD)
<b>Responsable</b>	Evelyne Ducrot Courriel : <a href="mailto:Evelyne.ducrot@uca.fr">Evelyne.ducrot@uca.fr</a>
<b>Contact pour information</b>	Orchestre universitaire Courriel : <a href="mailto:Contact@orchestre-u-clermont.fr">Contact@orchestre-u-clermont.fr</a> Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 - Courriel : <a href="mailto:suc@uca.fr">suc@uca.fr</a> Site : <a href="http://culture.clermont-universite.fr/">http://culture.clermont-universite.fr/</a>
<b>Intervenant</b>	Jean-Louis Jam, fondateur et chef de l'Orchestre universitaire
<b>Semestre où l'UE est proposée</b>	<b>Premier et deuxième semestre</b>
<b>Semestre où l'UE est validée</b>	<b>Deuxième semestre</b>
<b>Lieu d'inscription</b>	Après du directeur musical, sur le lieu et au début des premières répétitions
<b>Période d'inscription</b>	<b>À partir du jeudi 5 septembre 2019</b> (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2019)
<b>Début des activités</b>	Jeuudi 5 septembre 2019 (première répétition)
<b>Conditions d'inscription</b>	<b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité</b>
<b>Contraintes spécifiques</b>	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b>
<b>Capacité d'accueil</b>	Nombre d'instrumentistes en fonction des œuvres au programme
<b>Effectif minimum pour ouverture de l'UE</b>	10 participants
<b>Lieu</b>	Amphi Agnès Varda – UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines
<b>Créneau horaire réservé</b>	Les jeudis à 20h30 et un week-end par mois (samedi : 19h/23h - dimanche : 9h/12h).

**Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique**

L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.

Session 1 :

Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.

Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).

Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).

Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.

Session 2 :

Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défailants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.

**Complément d'information**